

LIGNES	INDICATION				CLASSER.	REVENU				CASES DE LA MATRICE d'où sont tirées et où sont portées les propriétés acquises ou vendues.		ANNÉE de LA MUTATION.		NOMBRE D'OUVERTURES imposables.		
	de la SECTION.	du NUMÉRO du plan.	DU LIEU-DIT, du quartier, de la rue, etc.	de LA NATURE de la propriété.		par propriété.	TOTAL.			Tiré de	Porté à	Entrée	Sortie	Autres catégories.		
						fr.	c.	fr.	c.							
													(CASE 299)			
1	470	les garennes	maison			1877	50						1885			4
2	470	"	Maison			1877	50						1898	1		27
3																
4																
5																
6																
7																

Listes des propriétés bâties d'Henriette Mathé dans la matrice cadastrale des propriétés bâties (1882-1914).

Référence du document reproduit :

- **Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].**

Archives départementales de la Nièvre. Cadastre de la commune de Saint-Honoré-les-Bains. [1832-1951].

- Atlas parcellaire (1832) : 3 PP 246

- État de section (1832) : 3 P 246/1

- Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties : 3 P 246/2 (folio 1 à 380), 3 P 246/3 (folio 381 à 780), 3 P 246/4 (folio 781 à 1168)

- Matrice cadastrale des propriétés bâties (1882-1914) : 3 P 246/5

- Matrice cadastrale dite « matrice noire » des propriétés bâties : 3 P 246/6

- Matrices cadastrales des propriétés non bâties : 3 P 246/7, 3 P 246/8, 3 P 246/9

Archives départementales de la Nièvre, Nevers : 3 P 246

IVR26_20205800389NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; (c) Archives
départementales de la Nièvre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation